

Société du legs des Jeux de 2010

États financiers
31 décembre 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Société du legs des Jeux de 2010

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société du legs des Jeux de 2010** (la «Société»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Comme l'exige la *Societies Act* de la Colombie-Britannique, nous déclarons que, à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Vancouver, Canada
Le 21 juin 2021

Ernst + Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Société du legs des Jeux de 2010

État de la situation financière

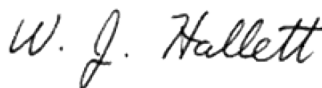
Aux 31 décembre

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	551 294	305 862
Distributions à recevoir	43 136	186 691
Charges payées d'avance et autres actifs	—	25 939
Placements [note 4]	<u>166 879 698</u>	<u>159 726 721</u>
	<u>167 474 128</u>	<u>160 245 213</u>
Passif et soldes des fonds		
Passif		
Montant à payer à la 2010 Games Operating Trust Society [note 5]	89 111	88 953
Distributions à verser [note 8]	<u>7 874 074</u>	<u>7 668 353</u>
Total du passif	<u>7 963 185</u>	<u>7 757 306</u>
Soldes des fonds [note 9]		
Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse	61 524 962	58 811 493
Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler	<u>61 249 428</u>	<u>58 583 499</u>
Fonds de prévoyance	<u>36 736 553</u>	<u>35 092 915</u>
Total des soldes des fonds	<u>159 510 943</u>	<u>152 487 907</u>
	<u>167 474 128</u>	<u>160 245 213</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration du fiduciaire,

Administrateur



Bill Hallett, Chair

Administrateur



Société du legs des Jeux de 2010

État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Exercices clos les 31 décembre

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Revenu de placement		
Intérêts et dividendes	6 361 951	10 488 466
Gains réalisés à la vente de placements	2 144 075	2 756 992
Gains latents sur la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	6 966 519	9 963 463
Autres produits	26 264	25 939
	15 498 809	23 234 860
Charges [note 5]		
Administration	13 992	15 498
Audit	19 200	19 200
Services de garde	24 400	18 886
Assurance des administrateurs et des dirigeants	16 400	14 250
Conseils en placement	26 818	21 225
Gestion de placements	500 185	412 383
Contentieux	704	4 745
	601 699	506 187
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	14 897 110	22 728 673
Soldes des fonds au début de l'exercice	152 487 907	137 427 587
Distributions [note 8]	(7 874 074)	(7 668 353)
Soldes des fonds à la fin de l'exercice	159 510 943	152 487 907

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société du legs des Jeux de 2010

État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	14 897 110	22 728 673
Déduction des éléments sans effet sur la trésorerie		
Gains réalisés à la vente de placements	(2 144 075)	(2 756 992)
Gains latents sur la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	(6 966 519)	(9 963 463)
	<u>5 786 516</u>	<u>10 008 218</u>
Variations des actifs et des passifs de fonctionnement		
Charges payées d'avance et autres actifs	25 939	1 065
Distributions à recevoir	143 555	(186 691)
Montant à payer à la 2010 Games Operating Trust Society	158	11 529
Flux de trésorerie de fonctionnement	<u>5 956 168</u>	<u>9 834 121</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements au coût	(17 733 630)	(23 056 170)
Produit de la cession de placements	19 691 247	20 727 278
Flux de trésorerie d'investissement	<u>1 957 617</u>	<u>(2 328 892)</u>
Activités de financement		
Distributions versées au cours de l'exercice	(7 668 353)	(7 475 596)
Flux de trésorerie de financement	<u>(7 668 353)</u>	<u>(7 475 596)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	245 432	29 633
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>305 862</u>	<u>276 229</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>551 294</u>	<u>305 862</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

1. Objectif de l'organisation

La Société du legs des Jeux de 2010 [la «Société»] a été établie dans le but de faire la promotion du sport amateur de haut niveau au Canada.

La Société était la donataire d'un montant de 110 000 000 \$, qui représentait les obligations de la Colombie-Britannique et du Canada [55 000 000 \$ chacun] en vertu d'une entente multipartite pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 [les «Jeux»].

La Société a été constituée le 31 mars 2004 au moment de la réception de la contribution de 55 000 000 \$ de la Colombie-Britannique. La contribution de 55 000 000 \$ du Canada a été reçue le 22 avril 2005. La Société est une association canadienne enregistrée de sport amateur et est exemptée d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le fiduciaire est la 2010 Games Operating Trust Society [le «groupe» ou le «fiduciaire»]. Le groupe est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres, dont un est nommé par le Canada, un par la Colombie-Britannique, un par le Comité olympique canadien, un par le Comité paralympique canadien, un par la Ville de Richmond, un par la Resort Municipality of Whistler et deux autres membres par le conseil d'administration du groupe.

L'établissement de la Société a permis de créer le Fonds de dotation des Jeux de 2010 dans le but de financer les frais de fonctionnement et d'entretien des immobilisations de certains sites des Jeux avant l'ouverture initiale d'une installation olympique. Les sites des Jeux comprennent l'anneau de patinage de vitesse [l'«Anneau olympique de Richmond»], qui appartient à la Ville de Richmond, et le centre des sports de glisse [le «Centre des sports de glisse de Whistler»] et le site des compétitions nordiques [le «Parc olympique de Whistler»], qui appartiennent à la Whistler 2010 Sport Legacies Society [dont l'administration était assurée auparavant par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver [le «COVAN»]]. Selon la convention de fiducie, les fonds détenus par le Fonds de dotation des Jeux de 2010 devaient être investis jusqu'à l'ouverture initiale d'une installation olympique, après quoi le Fonds de dotation des Jeux de 2010 devait être divisé, et les capitaux et tous les revenus non distribués devaient être répartis entre chacun des fonds suivants : le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse, le Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler et le Fonds de prévoyance. La date de division du Fonds de dotation des Jeux de 2010 a été fixée au 31 décembre 2007. Les fonds ont été répartis comme suit : le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse [40 %], le Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler [40 %] et le Fonds de prévoyance [20 %].

En ce qui a trait au Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse et au Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler, des calculs sont prévus pour déterminer le montant annuel distribuable à verser aux propriétaires des sites des Jeux [note 7]. Le fiduciaire doit consulter et prendre en compte tout contrat de fonctionnement signé par le propriétaire de chaque site et verser ou affecter ensuite une partie du montant annuel distribuable pour chaque fonds aux fins des priorités suivantes : les frais d'administration, les frais de fonctionnement et d'entretien des immobilisations des sites respectifs, les programmes de développement sportif destinés aux athlètes et entraîneurs aux installations respectives et les programmes de développement sportif destinés aux athlètes et entraîneurs de tout le Canada. Par conséquent, si le montant annuel distribuable est différent du revenu du fonds respectif, tout excédent ou toute insuffisance doit être ajouté(e) au capital de ce fonds ou retiré(e) de celui-ci.

En ce qui concerne le Fonds de prévoyance, le fiduciaire a la capacité d'attribuer toute part du revenu et du capital au Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse ou au Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler, comme il le juge approprié.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

2. Incidence du Coronavirus

Les conséquences de la propagation du coronavirus [«COVID-19»] sur le rendement financier des placements de la Société dépendront de l'évolution de la situation, notamment de la durée et de la progression de la pandémie ainsi que des directives et des restrictions qui en découleront. La suite des événements et les conséquences de la COVID-19 sur les marchés des capitaux et sur l'économie en général sont très incertaines et difficiles à prévoir. Mais si la crise persiste sur une période prolongée, elle pourrait avoir une incidence négative importante sur les résultats futurs des placements de la Société.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui présente les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Le sommaire suivant présente les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers :

Comptabilité par fonds

La Société suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les contributions. Les revenus de placement réalisés sur les actifs détenus dans les fonds respectifs sont constatés lorsqu'ils sont touchés. Toutes les dépenses sont passées en charges dans les fonds respectifs de manière proportionnelle à mesure qu'elles sont engagées.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction du fiduciaire fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. La direction du fiduciaire croit que les estimations utilisées pour préparer ses états financiers sont raisonnables; toutefois, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de tous les placements très liquides ayant une échéance initiale de 90 jours ou moins, sauf s'ils sont détenus à des fins de placement, auquel cas ils sont classés dans les placements.

Instruments financiers

De l'avis du fiduciaire, la Société est assujettie au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change relativement à ses placements. Pour gérer ces risques, la politique de placement de la Société établit une combinaison cible de placements visant à générer un rendement maximum avec une tolérance au risque raisonnable.

Placements et revenus de placement

Les placements sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites à titre de gains latents ou de pertes latentes. La juste valeur estimative des placements dans des obligations et des actions est fondée sur le dernier cours de clôture, et l'évaluation des fonds communs de placement repose sur les valeurs constatées des parts. Les titres à court terme sont évalués au coût plus les revenus à recevoir, qui se rapproche de la juste valeur. Les placements libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération, et les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Le revenu tiré des titres portant intérêt est comptabilisé quotidiennement. Les dividendes sur les placements dans des actions sont constatés comme des produits à leur date de paiement. Les gains et les pertes en capital sur les obligations, les actions et les autres placements sont compris dans les produits au cours de la période où ils sont réalisés.

4. Placements

Les placements de la Société se présentaient comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Liquidités détenues par les gestionnaires de placement	89 994	88 924
Titres à revenu fixe		
Obligations d'État et de sociétés	58 202 030	57 610 932
Actions		
Canadiennes	36 228 988	38 811 555
Américaines et autres actions internationales	63 113 931	57 529 345
Infrastructures	9 244 755	5 685 965
Total des actions	108 587 674	102 026 865
Total des placements	166 879 698	159 726 721

5. Opérations entre parties liées

En vertu de la convention de fiducie, le groupe a le droit d'être remboursé pour tous les frais raisonnables qu'il a engagés dans le cadre de l'administration des activités de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le fiduciaire a facturé un montant de 601 699 \$ [506 187 \$ en 2019] à la Société pour le recouvrement des frais engagés en son nom. Au 31 décembre 2020, le montant à payer au fiduciaire était de 89 111 \$ [88 953 \$ en 2019].

Les opérations entre parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue entre les parties liées.

6. Informations à fournir concernant le capital

La Société gère ses flux de trésorerie de manière à lui permettre d'atteindre les objectifs organisationnels fixés pour les activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à disposer de sources de financement suffisantes pour financer ses frais d'administration et verser des montants annuels distribuables chaque année, comme il est déterminé par le fiduciaire, aux propriétaires des sites des Jeux pour leurs frais respectifs d'administration, de fonctionnement et d'entretien des immobilisations. Pour atteindre ces objectifs, la Société investit le capital disponible dans des placements détenus à des fins de transaction [note 4].

Chaque trimestre, la Société surveille le rendement des placements et ses résultats de fonctionnement réels par rapport au budget. Au 31 décembre 2020, la Société avait atteint ses objectifs de gestion du capital.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

7. Instruments financiers et risques

La Société est exposée à divers risques financiers découlant d'opérations portant sur des instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Société est exposée.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur des titres à revenu fixe diminue du fait des variations des taux d'intérêt du marché. Une hausse des taux d'intérêt entraîne une baisse de la valeur des titres à revenu fixe. La Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important à l'égard de ses placements dans des fonds d'actions.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés en monnaies étrangères, mesurée en dollars canadiens, diminue du fait de fluctuations défavorables des taux de change. Les placements de la Société dans des actions américaines et internationales ne sont généralement pas couverts en termes d'exposition au risque de change. En règle générale, une appréciation (dépréciation) de 1 % du dollar canadien par rapport à la devise correspondante entraîne une baisse (hausse) de 1 % de la valeur du placement relativement à cette devise, dans la mesure où toutes les autres variables demeurent constantes.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un placement fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres au placement en particulier ou des facteurs affectant tous les titres négociés sur le marché. Les placements en actions sous-jacents des placements de la Société sont exposés à ce risque.

Risque financier

Le risque financier s'entend du risque auxquels les résultats de fonctionnement de la Société sont assujettis du fait des variations de l'évaluation des actions, des prix du marché et des taux de change, et de leur degré de volatilité. Pour gérer ces risques, la Société a établi une combinaison cible de placements visant à générer un rendement maximum avec une tolérance au risque raisonnable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque de liquidité est géré en investissant une partie importante des actifs de la Société dans des placements qui sont négociés sur des marchés actifs ou rachetables et qui peuvent être facilement sortis au besoin pour satisfaire aux obligations de paiement de la Société.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

8. Distributions

	Anneau olympique de Richmond			Parc olympique de Whistler et Centre des sports de glisse de Whistler			Total		
	Déclarées [cumulatif] \$	Versées [cumulatif] \$	Distributions à verser \$	Déclarées [cumulatif] \$	Versées [cumulatif] \$	Distributions à verser \$	Déclarées [cumulatif] \$	Versées [cumulatif] \$	Distributions à verser \$
Au 31 décembre 2018	35 646 689	(32 763 970)	2 882 719	44 300 863	(39 707 986)	4 592 877	79 947 552	(72 471 956)	7 475 596
Distributions versées le 12 juillet 2019	—	(2 882 719)	(2 882 719)	—	(4 592 877)	(4 592 877)	—	(7 475 596)	(7 475 596)
Distributions déclarées le 10 décembre 2019	2 957 347	—	2 957 347	4 711 006	—	4 711 006	7 668 353	—	7 668 353
Au 31 décembre 2019	38 604 036	(35 646 689)	2 957 347	49 011 869	(44 300 863)	4 711 006	87 615 905	(79 947 552)	7 668 353
Distributions versées le 8 juillet 2020	—	(2 957 347)	—	—	(4 711 006)	—	—	(7 668 353)	(7 668 353)
Distributions déclarées le 25 novembre 2020	3 928 165	—	—	3 945 909	—	—	7 874 074	—	7 874 074
Au 31 décembre 2020	42 532 201	(38 604 036)	3 928 165	52 957 778	(49 011 869)	3 945 909	95 489 979	(87 615 905)	7 874 074

Les distributions sont versées annuellement par la Société au propriétaire / à l'exploitant de l'Anneau olympique de Richmond et au propriétaire / à l'exploitant du Parc olympique de Whistler et du Centre des sports de glisse de Whistler conformément à la convention de fiducie. Les montants annuels distribuables versés par le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse à la Ville de Richmond au nom de l'Anneau olympique de Richmond et par le Fonds pour le Centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler à la Whistler 2010 Sport Legacies Society au nom du Parc olympique de Whistler et du Centre des sports de glisse de Whistler sont déterminés en se fondant sur la juste valeur des fonds respectifs en fonction d'une moyenne mobile sur trois ans, calculée au moyen d'un pourcentage déterminé annuellement par

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

9. Tableau des soldes des fonds

	Exercice clos le 31 décembre 2020									
	Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse			Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler			Fonds de prévoyance			Total
	Revenu	Capital	Total	Revenu	Capital	Total	Revenu	Capital	Total	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits										
Revenu de placement										
Intérêts et dividendes	2 455 713	—	2 455 713	2 442 989	—	2 442 989	1 463 249	—	1 463 249	6 361 951
Gains réalisés à la vente de placements	—	827 613	827 613	—	823 325	823 325	—	493 137	493 137	2 144 075
Gains latents sur la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	—	2 689 076	2 689 076	—	2 675 143	2 675 143	—	1 602 300	1 602 300	6 966 519
Autres produits	10 138	—	10 138	10 085	—	10 085	6 041	—	6 041	26 264
Total des produits	2 465 851	3 516 689	5 982 540	2 453 074	3 498 468	5 951 542	1 469 290	2 095 437	3 564 727	15 498 809
Charges										
Administration	5 401	—	5 401	5 373	—	5 373	3 218	—	3 218	13 992
Audit	7 411	—	7 411	7 373	—	7 373	4 416	—	4 416	19 200
Services de garde	9 418	—	9 418	9 370	—	9 370	5 612	—	5 612	24 400
Assurance des administrateurs et des dirigeants	6 330	—	6 330	6 298	—	6 298	3 772	—	3 772	16 400
Conseils en placement	10 352	—	10 352	10 298	—	10 298	6 168	—	6 168	26 818
Gestion de placements	193 071	—	193 071	192 071	—	192 071	115 043	—	115 043	500 185
Contentieux	272	—	272	270	—	270	162	—	162	704
Total des charges	232 255	—	232 255	231 053	—	231 053	138 391	—	138 391	601 699
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	2 233 596	3 516 689	5 750 285	2 222 021	3 498 468	5 720 489	1 330 899	2 095 437	3 426 336	14 897 110
Soldes des fonds au début de l'exercice	—	58 811 493	58 811 493	—	58 583 498	58 583 498	—	35 092 916	35 092 916	152 487 907
Transfert du capital	803 220	(803 220)	—	832 538	(832 538)	—	451 800	(451 800)	—	—
Transfert du fonds de prévoyance	891 350	—	891 350	891 349	—	891 349	(1 782 699)	—	(1 782 699)	—
Distributions	(3 928 166)	—	(3 928 166)	(3 945 908)	—	(3 945 908)	—	—	—	(7 874 074)
Soldes des fonds à la fin de l'exercice	—	61 524 962	61 524 962	—	61 249 428	61 249 428	—	36 736 553	36 736 553	159 510 943
Pourcentages des soldes des fonds moyens pondérés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 [y compris les distributions à verser]			38,60 %			38,40 %			23,00 %	100,00 %
Pourcentages des soldes des fonds au 31 décembre 2020 [y compris les distributions à verser]			38,60 %			38,40 %			23,00 %	100,00 %